

Laurent CROIZIER

Député de la première circonscription du Doubs

Commission des Affaires Culturelles, de l'Éducation, du Sport, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Conseiller Municipal de Besançon

Madame Anne VIGNOT

Maire de Besançon

Mairie de Besançon

2 rue Mégevand

25000 BESANCON

Besançon, le 24 octobre 2024

Madame la Maire,

Depuis le 8 juillet dernier, la route de Gray fait l'objet de travaux.

Ces 4 mois de travaux et la fermeture à la circulation durant deux à trois semaines entraînent une baisse très importante de fréquentation et du chiffre d'affaires de la boulangerie pâtisserie Maison Deschamps.

Une pétition a même été lancée par des clients soucieux de son devenir, vous appelant à agir pour préserver leur commerce de proximité.

J'ai pris contact avec M. Deschamps qui me confirme une perte d'exploitation importante, non pris en charge par son assurance. M. et Mme Deschamps ne se verseront que la moitié de leur salaire habituel en octobre en piochant dans leur trésorerie. Treize salariés sont actuellement au chômage technique.

Bien sûr que les travaux doivent s'effectuer. Mais, dans ces moments exceptionnels, le rôle des collectivités est d'être aux côtés des commerçants et de les accompagner.

Je vous rappelle que durant les mandats précédents, des dispositifs d'aides financières ont été proposés aux commerces impactés lors des travaux du tram, lors des travaux de la ligne de bus en site propre "Gare Viotte-Temis", et durant le covid.

Vous l'avez refusé lors des travaux d'aménagement de la rue de Vesoul au printemps dernier. Certains commerces se sont trouvés alors exsangues à l'issue de longs mois de travaux et l'un d'entre eux a dernièrement choisi de quitter Besançon pour la commune de Saint-Vit. La même erreur semble se reproduire route de Gray.

Je déplore, une fois encore, le manque d'accompagnement des commerces par la ville de Besançon et le Grand Besançon Métropole lors d'aménagements urbains. La vie commerçante ne peut pas être sans cesse la victime collatérale des travaux de la municipalité.

Je demande tout d'abord que la ville de Besançon et le Grand Besançon métropole intègrent systématiquement une étude d'impact économique afin de prévenir les risques encourus par les commerces et les entreprises lors des projets d'aménagement urbain.

Je demande ensuite que la commission développement économique du Grand Besançon Métropole travaille sur un protocole d'accompagnement, pouvant aller jusqu'à des aides financières en cas de travaux importants.

Il s'agit d'anticiper et de mieux accompagner les commerçants.

Derrière eux, c'est la vie de quartier qui est en jeu, ce sont des emplois. Prévenir les risques économiques, c'est se soucier des Bisontins et Grands Bisontins.

Dans l'attente de votre réponse rapide, je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération.

Laurent CROIZIER